



**Le radicalisme comme stratégie de l'opposition**

**L'autre obstacle à l'alternance politique au Togo**

L'opposition togolaise a connu beaucoup de leaders populaires et charismatiques qui ont marqué l'histoire de notre pays. En plus de 50 années de lutte, c'est toujours la même histoire qui se répète... **PAGE 3**



**TECH & NUMERIQUE**



**Economie numérique et authentification biométrique**

**Deux projets clés pour le gouvernement togolais**

Le Conseil des ministres qui s'est tenu mercredi 18 avril dernier en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé a adopté un avant-projet de loi, pris plusieurs décrets, écouté deux communications et procédé à plusieurs nominations ... **PAGE 5**

**ENTREPRENEURIAT**



**Dossier / Création d'entreprise au Togo**

**Octroi de facilités et processus**

Le secteur privé reste un maillon clé de la création d'emplois, de richesse et porteur de valeur ajoutée dans toute économie qui aspire à une croissance soutenue et partagée. Conscient de cette réalité, l'Etat togolais... **PAGES 6&7**

**Journée mondiale des monuments et sites**

**Le CICR appelle à la sauvegarde des « biens culturels »**

**PAGE 10**



**Enquête Afro baromètre sur les réformes constitutionnelles**

**87% des Togolais approuvent l'avant-projet de révision du gouvernement**

Que pensent les Togolais des questions clés prises en compte par les plateformes de revendication des acteurs politiques portées depuis le 19 août dernier lors de l'éclosion de la crise politique dans notre pays ? Une enquête conduite par le Center for research and opinion polls (Crop), un partenaire du cabinet d'analyses statistiques Afro Baromètre retrace les aspirations d'un échantillon de 1200 Togolais répartis à travers l'ensemble des cinq régions du Togo. **PAGE 3**

**LIBRE OPINION**

**Crise au Togo, enjeu et hypocrisie**

Tout l'enjeu et l'hypocrisie de la crise au Togo, c'est une tentative pour l'opposition de récupérer les lauriers du probable départ volontaire du président, qui pour sa part ne lâchera pas un mot sur sa candidature éventuelle avant 2020. Pour beaucoup de griots, proches du pouvoir ou de l'opposition, l'enjeu est important, car beaucoup souhaiteraient savoir qui sera le dauphin, histoire d'aller vite le caresser dans le sens du poil, ou le démolir. Je ne saurais dire si Faure sera candidat à sa succession, mais pour l'avoir beaucoup suivi, étudié et jamais considéré comme un dictateur, je pense qu'il souhaite partir la tête haute,... **PAGE 3**

**Crise dans l'éducation / Accord gouvernement et syndicats**

**Enfin le bout du tunnel ?**

Suite aux discussions au sein du groupe de travail mis en place en début d'année, un protocole d'accord a été signé hier entre le gouvernement et les syndicats du secteur de l'éducation. **PAGE 2**





## SOMMAIRE

Côte d'Ivoire/Parti unifié  
**Le PDCI présentera son candidat en 2020 sous le RHDP**



P 4

Téléphonie mobile  
**Est-ce toujours judicieux de coder son appareil ?**



P 5

Journée mondiale des monuments et sites  
**Le CICR appelle à la sauvegarde des « biens culturels »**



P 10

Salubrité publique  
**Opération « Togo propre » spéciale pour célébrer l'indépendance**



P 11

Transports routiers et ferroviaires  
**Innovations dans le processus d'immatriculation des engins au Togo**



P 11

## Crise dans l'éducation / accord gouvernement et syndicats

# Enfin le bout du tunnel ?

**Suite aux discussions au sein du groupe de travail mis en place en début d'année, un protocole d'accord a été signé hier entre le gouvernement et les syndicats du secteur de l'éducation.**

Ce n'est pas trop tôt ! S'exclameront certains. Une bonne partie de l'année scolaire qui tend vers sa fin a été faite de grèves. Grâce à l'esprit de concertation, ce terrain d'entente permettra aux élèves tant bien que mal de terminer l'année scolaire dans de bonnes conditions. Elle contient dix points essentiels destinés à améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants. Parmi eux,

on note la revalorisation progressive des primes. Un milliard sera octroyé dès cette année. 9/10 des fonds seront accordés en fonction des grades et 1/10 à partir de critères objectifs de mérite, conformément aux dispositions du statut particulier.

En 2019, 1/5 du budget de l'éducation sera encore retenu comme primes. Le statut particulier des enseignants et son application



**Le Pm Klassou et ses collaborateurs impliqués dans la recherche de solutions de sortie de crise**

interviendront prochainement. Le gouvernement s'engage également à revoir à la hausse la subvention à l'enseignement confessionnel au terme d'une convention qui sera signée très bientôt. Un projet de loi sur l'orientation de l'éducation nationale sera soumis aux députés. Il intégrera les

valeurs d'éthique et de morale. En contrepartie, les syndicats se sont engagés dès à présent à cesser les mouvements de grève. Les deux parties conviennent de la création d'un cadre de suivi et d'évaluation pouvant contribuer à une bonne mise en œuvre de l'accord signé. Le chef du gouvernement a invité les deux parties

à faire preuve de bonne volonté pour respecter les termes contenus dans le document signé et surtout à œuvrer pour que la sérénité revienne dans le secteur de l'éducation au Togo. Compte tenu des perturbations, un nouveau découpage sera effectué pour le reste de l'année scolaire.

**Edem Dadzie**

### Kozah/Religion

#### Culte d'action à Tomdè

L'église pentecôte du Togo, paroisse de Tomdè, a organisé le 15 avril 2018 en son sein, un culte d'action de grâce à l'endroit des enfants démunis en général et ceux du Centre de Développement des Enfants (CDE) dénommé « La providence ». Ce culte a eu lieu dans le cadre du dimanche de compassion, un dimanche de plaidoyer en faveur de ces enfants en vue de les délivrer de la pauvreté et leur donner du sourire comme tous les enfants nantis.

Il a eu pour finalité de recueillir les fonds afin de soutenir la croissance financière du Centre de Développement des Enfants « La Providence ». Pour le président du comité de gestion de CDE « La Providence », Simliwa Tchasso Agnidafeï, le dimanche de compassion est organisé pour faire bénéficier à tous les enfants du soutien de toute la population aux enfants en difficulté.

### Doufelgou

#### Aides aux veuves

Des dons de vivres et non vivres ont été offerts à l'Association des femmes veuves de Doufelgou (AFVD) le 13 avril 2018 dans ladite préfecture, par le bureau préfectoral du Mouvement des Femmes pour UNIR (MFU), section Doufelgou en collaboration avec son bureau national.

Ce don vise à permettre aux femmes démunies et vieilles à supporter leurs enfants de pouvoir le faire dans de bonnes conditions.

En remettant le don, la déléguée préfectorale du MFU Doufelgou Mme Awata Dédjoea Jacqueline a indiqué que ce geste est une initiative du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, président du parti afin de permettre aux populations les plus vulnérables du pays surtout les veuves qui éprouvent des difficultés à subvenir aux besoins de leurs enfants dans leurs foyers, à le faire sans crainte.

### Est-Mono

#### Unions des producteurs de maïs et de riz installées

Le préfet de l'Est Mono Biteniwe kouma a procédé le 13 avril 2018 à Elavagnon l'installation des unions préfectorales des maïsiculteurs et des riziculteurs.

Composés respectivement de 9 et 3 membres, ces unions de maïsiculteurs et des riziculteurs, sont dirigés respectivement par Gbaga Daouda et Onouame Tchalla ainsi que de Comlan Egagnon et Hegla Assoumanou pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

La rencontre s'est inscrite dans le cadre du projet d'appui au renforcement des capacités pour la bonne gouvernance des acteurs des filières maïs et riz initié et financé par l'UEMOA. Elle a pour finalité d'organiser les producteurs de maïs et de riz dans les normes internationales afin de les sortir de la pauvreté.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Freda Sefiamor  
Alexandre Wémima

Edem Dadzie  
Essoyodou Awih

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirages : (2000 exemplaires)

## EDITO

... et il en a parfaitement le droit.

Stratégiquement et politiquement parlant, il serait absurde pour Faure de dire aujourd'hui qu'il ne se présentera pas en 2020, économiquement ce serait suicidaire, et ce pour n'importe quel

président dans le monde dans la même situation. L'opposition togolaise est pathétique et incompétente, et le démontre par les approximations de ses actions sans logique, ni raison.

Chacun a le droit d'aimer ou ne pas aimer Faure, c'est démocratique, mais il

est président et il travaille, et comme tout chef d'État, il a une opposition.

Pour ce qui est de l'information, Faure n'a jamais dit qu'il allait se représenter, il refuse juste de dire qu'il va quitter le pouvoir, pour ne rien céder à une opposition démagogique et calomnieuse qui n'a jamais

rien proposé depuis 15 ans. Pas une loi, pas un projet, pas une solution, pas un programme.

Je soutiens que Faure a raison, et j'espère qu'il tiendra bon, pour que de l'opposition de postures et d'égo, se démarque une opposition de raison et de projet, agissant en contrepoids essentiel d'une démocratie en

apprentissage.

Aux Togolais de comprendre qui sont les responsables du gaspillage économique et vital de ces manifestations inutiles et aujourd'hui résumées en fiasco. Y compris sur les réseaux sociaux...

**Philippe Girard-reydet,**  
publié sur sa page  
Facebook

## Enquête Afro baromètre sur les réformes constitutionnelles

# 87% des Togolais approuvent l'avant-projet de révision du gouvernement

Que pensent les Togolais des questions clés prises en compte par les plateformes de revendication des acteurs politiques portées depuis le 19 août dernier lors de l'écllosion de la crise politique dans notre pays ? Une enquête conduite par le Center for research and opinion polls (Crop), un partenaire du cabinet d'analyses statistiques Afro Baromètre retrace les aspirations d'un échantillon de 1200 Togolais répartis à travers l'ensemble des cinq régions du Togo.

L'étude a été menée au mois de novembre dernier, dans le vif des contestations populaires du Parti national panafricain (PNP). De Lomé à la Savane, en passant par les régions des plateaux, de la Centrale ou encore de la Kara, les experts du cabinet ont soumis aux populations diverses, par leur niveau d'instruction, leur sexe, leur zone de résidence (rural ou urbain), des questionnaires regroupés au sein de trois principaux thèmes. Respect des dispositions constitutionnelles, la délicate question de la démission immédiate du chef de l'État et le retour de la Constitution de 1992 sont les points sur lesquels les populations ont donné leur avis.

### 66% des Togolais pour le respect des dispositions constitutionnelles

Depuis août dernier, les partis politiques de l'opposition qui

manifestaient, réclamaient implicitement la démission immédiate de Faure Gnassingbé et de toutes les institutions de la République en vue de faire place à une période dite de « transition ». Une procédure que ne prévoit aucun des articles de la loi fondamentale de notre pays.

Sur la question du respect des dispositions d'ordre constitutionnel, les Togolais sont unanimes : un président élu démocratiquement ne peut être renversé par le diktat de la rue. Il ressort ainsi, selon le rapport, que plus de 66% des Togolais se prononcent en faveur du respect des procédures inscrites dans la Constitution si « un président démocratiquement élu devait être révoqué ». Seulement 27% de ceux-ci optent pour une voie insurrectionnelle.

Par ailleurs, selon le cabinet, les Togolais seraient

paradoxalement partagés sur la question de démission immédiate de Faure Gnassingbé de la présidence de la République. Selon le rapport, 45% de Togolais y seraient favorables contre 41%. Comme l'on pouvait s'y attendre, l'enquête informe que 80% des partisans de l'opposition pensent que le chef de l'État devait démissionner. Une expression qui viole du coup, l'aspiration de plus de la moitié des Togolais qui optent pour le respect de la Constitution.

### Constitution de 1992 et vote de la diaspora

Une nouveauté des partis de l'opposition est leur approbation de la plateforme revendicative du PNP qui exige désormais, un retour à la Constitution de 1992 et le vote des Togolais de la diaspora. Afro Baromètre chiffre à 7 Togolais sur 10 (soit un peu plus de 70%), ceux qui pensent que le



gouvernement devrait autoriser les Togolais de la diaspora à voter lors des élections. Dans la même logique, plus de 90% des militants de l'opposition soutiennent le retour de la Constitution de 1992.

### Limitation à deux, le nombre de mandats présidentiels

Le rapport du cabinet d'analyses statistiques sur la limitation du nombre de mandats à deux et l'élection uninominale à deux tours est révélateur. Près de neuf Togolais sur dix (87% des Togolais) souhaitent voir la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels. Une approbation qui est ainsi faite, par le peuple togolais, de

l'avant-projet de loi que le gouvernement a introduit à l'Assemblée nationale début septembre dernier. Cet avant-projet de modification de la Constitution de 1992 fixe en effet à deux, le nombre de mandats présidentiels. Un choix de l'exécutif togolais qui couvre les aspirations profondes des Togolais dans leur majeure partie mais dont la procédure avait été rejetée par les députés de l'opposition. « Le souhait de voir l'actuel chef de l'État renoncer à une nouvelle candidature en cas d'adoption de la limitation de mandats présidentiels est partagé par la moitié des Togolais », relativise le rapport.

**Awih Essoyodou**

## Le radicalisme comme stratégie de l'opposition

# L'autre obstacle à l'alternance politique au Togo

L'opposition togolaise a connu beaucoup de leaders populaires et charismatiques qui ont marqué l'histoire de notre pays. En plus de 50 années de lutte, c'est toujours la même histoire qui se répète. La même histoire, avec le même pouvoir, le même peuple et des leaders « historiques » de l'opposition qui se succèdent.

De Joseph Kokou Koffigoh à Jean-Pierre Fabre en

passant par Gilchrist Olympio et Djobo Boukari, l'histoire de la lutte pour

l'alternance de la classe politique de l'opposition togolaise fait penser

au mythe de Sisyphe, cet illustre personnage de la mythologie grec

condamné à rouler un énorme rocher en haut...

Suite à la page 11

## Sénégal/Projet de loi de parrainage Arrestation de leaders de l'opposition sénégalaise

Ils s'apprêtaient à marcher sur l'Assemblée nationale ce jeudi 19 avril 2018 pour protester contre le projet de loi imposant aux futurs candidats à la présidentielle, un parrainage d'au moins 1% du corps électoral. Une manifestation interdite par le pouvoir sénégalais qui a valu l'arrestation des opposants Idrissa Seck et Malick Gakou.



Des forces de l'ordre en position à Dakar

Depuis sa présentation il y a quelques semaines par le gouvernement, le projet de loi sur les parrainages fait l'objet de vives critiques au sein de l'opposition. Le texte prévoit notamment l'obligation pour tous les candidats à la présidentielle d'obtenir le parrainage d'au moins 1 % du corps électoral – soit l'équivalent d'environ 65 000 personnes. Pour les députés, l'ensemble des candidats aux législatives devront réunir les signatures d'au moins 0,5 % des électeurs.

Pour le gouvernement, cette nouvelle mesure devrait permettre de réguler un peu l'inflation des candidats aux législatives et municipales. Le ministre conseiller à la présidence sénégalaise El Hadj Hamidou Kassé expliquait, en effet, que cette décision vient de l'expérience vécue lors des législatives passées où 44 listes n'ont même pas pu obtenir 5% des suffrages, seuil minimal pour pouvoir être remboursé de la caution électorale. A cette allure explique le ministre, la commission électorale risque d'enregistrer près de 70 listes en 2019. Une situation ingérable.

Pour l'opposition qui s'est exprimée par la voie d'Idrissa Seck, ce projet de loi vise tout simplement à empêcher les candidats de l'opposition et viole les principes démocratiques contenus dans la loi fondamentale du pays. C'est pour empêcher que ce projet de loi ne fasse son chemin qu'une marche a été organisée ce matin, au moment où les députés examinaient le projet.

A part Idrissa Seck et Malick Gakou, le chef du parti Agir, Thierno Bocoum et l'activiste Kilifeu, membre fondateur du mouvement citoyen « Y en a marre » ont eux aussi été arrêtés. Des heurts entre manifestants et forces de l'ordre ont notamment éclaté dans les quartiers de Sandaga et de la Médina.

Au même moment, les députés de l'opposition et du pouvoir se tapaient dessus à l'hémicycle. Un important dispositif sécuritaire a été déployé dans la capitale et tout autour du Parlement.

La rédaction

## Côte d'Ivoire / Parti unifié Le PDCI présentera son candidat en 2020 sous le RHDP

Faisant suite aux polémiques qui se sont emparées de la jeunesse des deux partis alliés au pouvoir, le président du PDCI, Henri Konan Bédié s'est prononcé ce jeudi 19 avril 2018 depuis sa résidence de Daoukro. Une sortie qui vient clarifier la forme juridique que va prendre l'alliance entre son parti, le PDCI et celui du président Alassane Ouattara, le RDR.

Pour l'ancien président de la République ivoirienne, il n'a jamais été question de parti unifié. Il a rassuré ses militants que cet accord politique entre les deux partis ne signifie nullement une dissolution du PDCI, mais plutôt une sorte de rassemblement de deux formations politiques, chacune gardant son identité. « Désormais au lieu de parler de parti unifié, il conviendrait de dire maintenant Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP). Cela éviterait bien les amalgames et les confusions, » a-t-il précisé.

Cette alliance consolidée entre les deux partis a pour objectif, selon l'ancien président de la République, de rassurer les investisseurs sur la stabilité et la paix dans le pays. Pour lui, cet accord politique « engage les partis membres du RHDP



Des militants du PDCI soutenant Bédié

et tous les électeurs en Côte d'Ivoire à procéder aux prochaines municipales, régionales et présidentielle dans la sérénité, la sécurité de tous, et dans la non-violence. Autrement dit, dans la Paix ».

Et pour rassurer ses propres militants, Henri Konan Bédié a affirmé que son parti présentera un candidat à la présidentielle de 2020 sous le RHDP avec l'appui des alliés comme ce fut le cas pour 2010 et 2015 pour

le RDR.

Il faut rappeler qu'une charte RHDP pour le parti unifié entre ses alliés (RDR, PDCI-RDA, UPCI, UDPCI, MFA, PIT) pour les élections présidentielles de 2020 a été adoptée en début de semaine sans préciser un agenda de son effectivité. Depuis lors, les états-majors des partis font entendre des voix dissonantes quant à la couleur du parti qui va représenter l'alliance pour la présidentielle 2020.

Alexandre Wémima

## Tchad / Projet de Constitution La société civile debout contre le projet

Au Tchad, la société civile demande aux parlementaires de rejeter le projet de Constitution présenté par le gouvernement. Dans une lettre ouverte adressée aux parlementaires, les associations de la société civile demandent aux députés dont le mandat est arrivé à terme depuis trois ans de ne pas adopter le texte.

Ce sont sept associations de la société civile, qui ont décidé de s'adresser par lettre ouverte aux députés, pour leur rappeler leur responsabilité devant l'histoire.

« En acceptant, dans ces conditions, de voter par voie parlementaire une nouvelle Constitution, vous êtes disposés à usurper le pouvoir du peuple pour commettre un double acte de votre trahison. Un : illégitimes

depuis juin 2015, vous n'êtes pas fondés à parler et agir au nom du peuple tchadien. Deux : vous posez un acte qui, même si vous aviez la qualité de le faire, est une imposture au regard de la 4ème République. Une autre République signifie une autre Constitution.

Et donc, la voie référendaire s'impose », a déclaré Mahamat Nour lbedou, leader d'une des associations et signataire de cette lettre ouverte. Les parlementaires du

parti au pouvoir, joints par RFI mercredi, n'ont pas répondu à nos sollicitations. Mais il y a quelques jours, le député Delwa Kassire Coumakoye, membre de la majorité et président du comité chargé de rédiger la nouvelle Constitution, a estimé que le vote de la nouvelle loi fondamentale par l'Assemblée nationale ne pose aucun problème de légitimité. Une posture qui n'a pas beaucoup convaincu dans les milieux politiques.

Rfi.fr

## Economie numérique et authentification biométrique

# Deux projets clés pour le gouvernement togolais

**Le Conseil des ministres qui s'est tenu mercredi 18 avril dernier en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé a adopté un avant-projet de loi, pris plusieurs décrets, écouté deux communications et procédé à plusieurs nominations au sein de différents départements ministériels. Au titre des décrets, le Conseil s'est penché sur l'accès des populations dans leur ensemble aux services de l'économie numérique ainsi que sur le projet du gouvernement d'enregistrer les citoyens togolais dans une base de données en vue de les identifier plus aisément.**



**Cina Lawson, ministre de l'Economie numérique**

Le gouvernement togolais projette de porter la démocratisation de l'accès aux services numériques aux couches les plus défavorisées de notre pays. Le décret adopté mercredi dernier en Conseil relatif au service universel des communications

électroniques, se place dans la vision des premières autorités de la République à faire du Togo, un hub électronique d'ici à l'horizon 2030.

C'est en effet depuis près de cinq ans maintenant que le projet de facilitation d'accès de tous aux services numériques

a été porté par le gouvernement togolais à travers son ministère en charge des Postes et de l'Economie numérique. Il s'agira ainsi d'étendre, à travers le territoire national, les moyens techniques d'accès au service numérique universel. «L'objectif poursuivi par le présent décret est d'assurer à tout citoyen quelle que soit sa zone d'habitation ou son niveau de revenu, l'accessibilité aux moyens de communications électroniques», précise le communiqué ayant sanctionné le Conseil des ministres.

Même si tous les détails ne sont pas précisés par le communiqué sur les aspects concrets de ce projet, il convient de souligner que depuis 2016, le ministère en charge de l'Economie numérique œuvre pour son effectivité. Une mesure de détaxation des

supports électroniques avait été prise dans le cadre de la loi de finances exercice 2016. Par ailleurs, l'approbation d'une aide de plus 15 milliards de francs CFA des Etats-Unis dans le cadre du Millenium Challenge Corporation s'oriente vers le développement des NTIC dans notre pays.

### Projet d'identification nationale biométrique

« e-ID Togo », c'est le nom de la prochaine mesure que compte prendre le gouvernement togolais dans l'objectif d'intégrer l'ensemble de ses citoyens dans une base de données commune. L'identification nationale biométrique intervient alors que se nourrit, au sein de l'exécutif togolais, l'idée d'une modernisation et de la réforme de l'Administration publique avec à la clé, le rapprochement du service public des

administrés et vers les Collectivités territoriales. « La vision du projet d'identification nationale « e-ID Togo » est de développer un système biométrique moderne qui identifie de manière unique tous les individus, qu'ils soient citoyens ou résidents au Togo, afin de disposer d'informations fiables permettant notamment la fourniture ciblée de services publics et sociaux », précise le gouvernement. Toujours selon le communiqué du Conseil des ministres, le système devrait s'apparenter de manière sécurisée à des moyens technologiques appropriés pour une authentification fiable des individus.

Le projet e-ID comprend six phases dont les trois premières ont été menées de juillet à novembre 2017, apprend-on de source autorisée.

**Awih Essoyodou**

## Téléphonie mobile

# Est-ce toujours judicieux de coder son appareil ?

**Coder son téléphone portable, est une habitude que bon nombre de personnes adoptent. Si cela permet de protéger ses données personnelles contre d'éventuelles intrusions, dans certaines circonstances surtout d'urgence, c'est prendre des risques.**



**Une personne manipulant son portable**

Depuis l'avènement de la téléphonie mobile au Togo vers la fin des années 1990, son utilisation suscite souvent beaucoup de polémiques au sein des familles, entre amis et dans d'autres circonstances.

Pendant que certaines personnes pensent que des membres de la même famille peuvent accéder librement au téléphone de l'autre, pour d'autres par contre, il n'en est pas question. Par contre, en dehors

du cadre familial, au travail et ailleurs, tout le monde est d'accord que chaque individu a le droit de préserver sa vie privée, ses données privées, et il en va de même pour le téléphone portable. Nul n'a le droit d'accéder aux données contenues dans le téléphone portable d'un autre, si ce n'est en cas de force majeure et surtout s'il n'est un proche de cette personne.

Mais étant donné qu'on ne peut pas toujours contrôler ou avoir son appareil avec soi, ni savoir ce qu'une personne quelle qu'elle soit projette de faire, des individus optent pour le codage de leurs téléphones. Il

s'agit de programmer l'appareil de façon à ce qu'il réclame un code à chaque fois qu'on veut l'utiliser. Le code reste secret et seul l'utilisateur le connaît et peut le révéler.

Le codage d'un téléphone portable peut s'avérer préjudiciable dans certaines circonstances. En cas d'accident, d'une crise subite qui vous plonge dans le coma par exemple, ou dans n'importe quelle autre situation où vous êtes incapable de vous exprimer, le codage devient un piège. Parce que les secouristes, les amis, les collègues de travail et même les médecins qui vous

prendront en charge, auront tout le mal du monde à trouver les contacts de vos proches, ne serait-ce que pour les informer de la situation. Il est vrai que nos cartes d'identités comportent les numéros de personnes à contacter en cas de besoin, mais il nous arrive de les oublier souvent. De plus le portable contient un grand nombre de contacts alors que le seul contact de la carte d'identité peut être inaccessible. Le téléphone portable est d'ailleurs plus accessible, parce que lorsqu'il n'est pas dans la main, il est dans la poche.

**Edem Dadzie**

## Création d'entreprise au Togo

# Octroi de facilités et processus

**Le secteur privé reste un maillon clé de la création d'emplois, de richesse et porteur de valeur ajoutée dans toute économie qui aspire à une croissance soutenue et partagée. Conscient de cette réalité, l'Etat togolais a fait le choix d'alléger les tâches pour les particuliers en laissant libre cours au libéralisme économique. Ainsi la création d'entreprise, qui était naguère un parcours de combattant a progressivement mué vers plus de facilité. A la faveur de cette ouverture, TogoMatin vous propose de passer en revue les avancées du processus de création d'entreprise au Togo et les conditions qui entourent sa faisabilité.**

### Création des entreprises

## Hausse de 13% au premier trimestre 2018



De jeunes entrepreneurs en réunion

En vue de faciliter la création des entreprises, le Togo a œuvré pour une amélioration constante du climat des affaires avec à la clé, des réformes audacieuses qui redonnent à l'économie togolaise, de l'attractivité sur le plan régional. C'est à travers la loi de finances exercice 2017 que ces réformes ont été portées au profit du secteur privé et des entreprises plus spécifiquement. La baisse de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 18% à 10% sur certains biens et services et son exonération complète sur d'autres a visé en outre, l'augmentation

du pouvoir d'achat des consommateurs togolais. Au niveau des entreprises opérant sur le territoire national, l'on note également des allègements fiscaux significatifs. L'impôt sur les Sociétés (IS), une charge de trésorerie énorme pour les entreprises a été abaissée d'un point de pourcentage (de 29% à 28%). A court terme, les autorités fiscales ambitionnent de le ramener à 25% dans le but de se situer dans les normes fiscales recommandées par les critères de convergence qui régissent les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

## Des réformes qui portent des fruits

Les choix politiques de l'Etat togolais se sont poursuivis par la mise en place d'une Cellule climat

des affaires (CCA) qui a pour attribution principale,

d'œuvrer constamment à l'amélioration du climat des investissements dans notre pays. Cette institution, placée sous l'égide de la présidence de la République a allégé les procédures de création d'entreprises dont les chiffres, rendus publics en fin de semaine dernière sont évocateurs.

Selon les statistiques du Centre de formalités des entreprises (CFE), le nombre d'entreprises créées au Togo a fortement bondi d'un taux de 13.6% en glissement annuel entre janvier et mars 2018 derniers. Un taux qui, d'après l'institution, est imputable aux différentes politiques d'incitation des jeunes togolais à

par rapport à la même période l'année dernière où 2583 avaient été créées au premier trimestre 2017, soit une hausse de 14%», précise la Cellule climat des affaires qui informe par ailleurs que 417 d'entre ces entreprises ont été créées par des investisseurs étrangers. Ce qui est ainsi, une preuve de l'attractivité de l'économie togolaise favorisée par ces différentes réformes opérées par le gouvernement togolais.

Dans les détails, l'institution chargée de dénombrer les entreprises nouvellement installées note une tendance à la hausse du taux d'évolution des enregistrements desdites



Direction du CFE

entreprendre. Ce taux de croissance se traduit par la création de 2935 entreprises au cours du premier trimestre 2018 contre 2583 entreprises créées une année plus tôt.

«Entre janvier et mars 2018, pas moins de 2935 entreprises ont été créées. Des chiffres en hausse

entreprises au Centre de formalités des entreprises. Ainsi, en janvier de cette année, la cellule informe avoir enregistré une hausse estimée à 4% d'entreprises créées contre 12.4% le mois suivant et un peu plus de 26% en fin du trimestre de la même année, au mois de mars.

## Justificatifs de la floraison des entreprises

En termes de valeur chiffrée, ces différents indices représentent plus exactement 875 entreprises enregistrées au mois de janvier, 1007 en février et 1053 autres créées en mars dernier. Les entrepreneurs togolais prennent une part belle dans cette croissance. Pour le Centre de formalités des entreprises, les initiatives togolaises représentent 2120 entreprises soit un taux de représentativité de

d'enregistrement et de timbres, la libéralisation du capital social. Elle cite également l'exonération de la Taxe professionnelle unique (TPU), la réduction des frais de publication et de coût d'octroi du permis de construire en passant par la création d'entreprises en ligne ont été confortées par la Loi de finances exercice 2018 qui introduit notamment, d'autres actions notables en faveur de la promotion de création



**Des bijoux en vente**

83% du total.

Plusieurs initiatives du gouvernement togolais sont tributaires de cette embellie. Au-delà des réformes fiscales, la Cellule climat des affaires note la suppression des droits

d'entreprises dans notre pays. Ces innovations se placent dans la droite ligne de la réduction du délai de raccordement au réseau électrique haute tensions aux grandes entreprises et industries.

**Awih Essoyodou**

## Possibilité de créer son entreprise en ligne

Si créer une entreprise était un vrai parcours du combattant au Togo, les démarches semblent s'alléger de jour en jour. Outre la réduction du nombre de procédures, ainsi que du délai pour créer une entreprise, il est désormais possible de lancer sa boîte directement en ligne. Annoncée en janvier dernier, la dématérialisation a pris corps depuis février. Cette

réforme s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et du classement du Togo dans le rapport Doing Business. Concrètement, tous les documents de la procédure devront également être déposés via le site internet du CFE. Comme dans le cas des procédures physiques, ce sera le guichet unique de l'institution qui traitera les dossiers. Selon les



**De jeunes entrepreneurs suivant une explication**

promesses des autorités, le délai de 24 heures, restera de mise et devrait s'améliorer avec le temps. Outre cela, le CFE est résolument décidé à améliorer encore le délai d'obtention de la carte de création, qui était de 24 heures. Avec les mesures mises en place depuis fin février, il est désormais possible de retirer sa carte dans la journée si la demande

est faite en matinée.

Selon les autorités, ces dispositifs accommodants visent à booster la formalisation des entreprises. Reste à multiplier les actions comme par exemple, les 20% de marchés annoncés par le président Faure Gnassingbé en faveur des jeunes, pour faire du secteur privé, la locomotive de la croissance.

**Togofirst.com**

## Formalités au Centre de formalités des entreprises

### 1. Dossier à constituer:

- . Un questionnaire dûment rempli (Déclaration Po), disponible au CFE;
- . Une photocopie de la carte nationale d'identité pour les nationaux, de la carte consulaire pour les ressortissants de Cedeao ou du passeport pour les étrangers;
- . Une photocopie du titre de séjour notamment la carte de séjour, le certificat de résidence ou le visa pour les étrangers;
- . Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de diplôme pour les professions libérales;
- . Une déclaration sur l'honneur de non condamnation;
- . Une (01) photo d'identité du gérant ou du directeur de

l'entreprise;

- . Un plan de situation de l'entreprise à main levée.

### 2 Paiement de frais de prestation :

- . 26.400 F Cfa pour les nationaux et ressortissants de la Cedeao;
- . 31.400 F Cfa pour les étrangers (ressortissants hors Cedeao).

Le paiement s'effectue au guichet de la BTCL sis au CFE.

Le reçu de versement est remis au CFE comme pièce justificative.

- 3. Délivrance d'un récépissé de dépôt de déclaration qui comporte la date de retrait de votre dossier.

**TM & CFE**

**Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 /04/ 2018**

BON PASTEUR	Av. Libération	22 21 13 67
AKOFA	Amoutivé	22 21 00 97
N-D de MEDJ	Bd 13 Janvier	22 35 20 02
BIOVA	Bd. H.Boigny	22 34 50 93
PORT	Face H.Sarakawa	22 27 61 88
HORIZON	Nyékonakpoè	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
PROSPERITE	Bd Eyadéma	23 38 84 25
PEUPLE	Marché NUKAFU	22 26 84 22
LE JOURDAIN	Bd L.S. SENGHOR	22 61 56 14
BAH	Hedzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Hedzranawe	22 26 19 73
KLOKPE	Togo 2000	22 61 42 42
MAWULE	Bè-Kpota	22 27 11 21
MAËLYS	Bè Kpota	22 27 60 19
BETHEL	Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	22 51 50 49
DU POINT E	Djidjilé	22 51 91 71
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN	22 51 63 30
St JOSEPH	BE KLIKAME	22 25 74 65
NABINE	Agoè Anomé	23 21 66 15
VOLONTAS DEÏ	Avédji	22 36 00 95
VITAFLORE	Agoè Vakposito	22 19 22 86
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agoè Logopé	22 32 87 20
APOU ANTOINE	Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	22 45 79 69
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86
DE L'EDEN	Baguida	22 52 13 98

**Quelques ambassades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

**Les bons plans et les bonnes adresses**

**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

**OPERATEURS TELEPHONIQUES**

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

**SANTE GENERALISTES**

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15  
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

**MUSCULATION ET MASSAGE**

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

**AGENCE DE COMMUNICATION**

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
 AG Partners: Sise à Cassablanca  
 www.couleurafrique.com

**SUPERS MARCHES A LOME**

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

**FRUITS ET LEGUMES**

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

**AVIATION**

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

**La vertu du sourire et du silence**

Les gens qui réussissent ont deux choses sur leurs lèvres, "sourire et silence". Le sourire peut résoudre un problème, le silence peut éviter des problèmes. Le sucre et le sel peuvent être mélangés ensemble mais les fourmis rejettent le sel et n'emportent que le sucre. Sélectionnez les bonnes personnes dans votre vie et rendez votre vie meilleure et plus douce. Si vous échouez à réaliser vos rêves, changez vos voies, pas votre Dieu. Rappelez-vous, les arbres changent leurs feuilles et non leurs racines.

Vous n'atteindrez jamais votre destination si vous vous arrêtez pour jeter des pierres à chaque chien qui aboie. Les haineux vous verront marcher sur l'eau et diront que c'est parce que vous ne savez pas nager. Même si vous dansez sur l'eau, vos ennemis vous accuseront d'élever de la poussière. Faites votre ambition de vivre une vie tranquille, de prendre conscience de votre propre entreprise et de travailler de vos propres moyens. Rappelez-vous, ne jamais lutter avec un cochon. Vous serez tous les deux sales, mais le cochon l'appréciera. Soyez inspiré.

**Blague du jour**

Une femme demande à son mari: "chéri, avant quand tu me draguais tu me faisais beaucoup de cadeaux; maintenant tu as arrêté. Pourquoi ?" Le mari sourit puis répond: "depuis quand tu as vu un pêcheur donné un verre de terre à un poisson déjà pris?"



**Devinette:**

Je suis le prénom d'une fille, je suis composé de 07 lettres, mes 03 première lettre désigne la couche superficielle de la terre, et les 04 autre lettres une personne proche de Dieu.ki suis-je?

**Méditation du jour**

" La pluralité des voix n'est pas une preuve pour les vérités malaisées à découvrir, tant il est bien plus vraisemblable qu'un homme seul les ait rencontré que tout un peuple." **Réné Descartes**

**Traduction**

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
 Plus de soucis, contactez:  
**Africa Translate Consulting.**  
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



**Photo du jour**



Donnez une légende à cette photo



21 AVR. / 20H00 | 2000 & 3000 FCFA | SCÈNE DE L'IFT - LOMÉ  
**Spectacle d'improvisation**

Le match d'impro est une rencontre théâtrale entre deux équipes qui s'opposent en improvisant des courtes histoires inspirées des thèmes donnés par un arbitre. Pas de belles passes, ni de beaux buts mais des bons mots et des belles histoires inventées en direct. A la fin du match, le public désigne le vainqueur de la...

PROGRAMME, THÉÂTRE



21 AVRIL / 15H30 | IMÉDIATHÈQUE ADULTE DE L'IFT | GRATUITE - LOMÉ  
**Café Littéraire : face cachée de essenam Kouevi**

Elle se rapproche de plus en plus du numéro qui lui a été donné à la réception. Le sang lui monte à la tempe, son cœur s'accélère mais elle avance toujours. Enfin la porte. Elle respire lourdement, ferme les yeux un moment, les ouvre puis frappe.... une femme était allongée, inconsciente, sa robe était couverte...



25 AVR. / 15H00 | SALLE DE CONFÉRENCE IFT | GRATUITE - LOMÉ  
**El canto, the race**

El Canto : une femme est forcée par son mari à se taire à jamais. mais, lorsqu'elle écoute le chant de la nature, elle retrouve l'espoir d'une vie différente sillon 672 : avec bastien dupriez, Antoine Zuccarelli, bastien dupriez... Couleurs et mouvements vous emmènent au cœur des vinyles



28 AVR. / 19H00 | SCÈNE DE L'IFT - LOMÉ  
**Nuit vivi (Slam)**

Pour la 2ème édition de la journée internationale du slam, le slam togolais se fête en mots couleurs d'avenir sous le thème : « slam, quelle vision ? » Plus de slameurs poétiseront leur pays avec vies. Lomé fait une veille « slamique » le samedi 28 Avril 19h00 à l'Institut Français de Lomé avec...

**Lire**

« **Le manuscrit retrouvé** » de Paulo Coelho. Ed Flammarion. 2013 Pp 206-208

« ...Mais de quelqu'un qui cherche à te plaire tout le temps, éloigne-toi. Et attention à la douleur que tu peux te causer à toi-même, si tu laisses un cœur lâche et indigne faire partie de ton monde. Après que le mal est accompli, rien ne sert d'accuser quiconque: la porte a été ouverte par le maître de maison. Plus le calomniateur est fragile, plus dangereuses sont ses actions. Ne soit pas vulnérable aux esprits

faibles qui ne supportent pas de voir un esprit fort. Si quelqu'un t'affronte pour des idées ou des idéaux, approche-toi et accepte la lutte-parce qu'il n'y a pas de moment dans la vie où le conflit ne soit présent, et il doit quelquefois se montrer à la lumière du jour. Mais ne lutte pas pour prouver que tu as raison, ou pour imposer tes idées et tes idéaux. Accepte le combat pour garder ton esprit net et ta volonté inflexible. Quand la lutte finira, les deux côtés en sortiront vainqueurs, parce qu'ils auront testé leurs limites et leur savoir-faire. Même si, dans un premier temps,

l'un d'eux dit: J'ai vaincu.

Et l'autre, tout triste, pense: J'ai été écrasé. Comme ils respectent tous les deux le courage et la détermination de l'autre, le temps viendra bientôt où ils marcheront de nouveau main dans la main, même si pour cela ils doivent attendre mille ans. Cependant, si quelqu'un vient seulement te provoquer, nettoie la poussière de tes chaussures et passe ton chemin. Lutte seulement avec ceux qui le méritent et pas avec ceux qui usent de stratagèmes pour prolonger une guerre qui a déjà pris fin,

comme cela arrive avec toutes les guerres. La cruauté ne vient pas des guerriers qui se trouvent sur le champ de bataille et savent ce qu'ils y font, mais de ceux qui manipulent la victoire et la déroute selon leurs intérêts. L'ennemi n'est pas celui qui te fait face, l'épée à la main. C'est celui qui est à côté de toi, le poignard dans le dos. La plus importante des guerres n'est pas menée avec l'esprit noble et l'âme acceptant son destin. C'est celle qui est en cours au moment où nous parlons - dont le champ de bataille est l'Esprit, où s'affrontent le Bien et le Mal, le Courage

et la Lâcheté, l'Amour et la Peur. Ne cherche pas à payer la haine de haine, mais de justice. Le monde n'est pas divisé entre ennemis et amis, mais entre faibles et forts. Les forts sont généreux dans la victoire. Les faibles se rassemblent et attaquent ceux qui ont perdu, sans savoir que la déroute est provisoire. Parmi les perdants, ils choisissent ceux qui semblent les plus vulnérables. Si cela t'arrive, demande-toi si tu aimerais assumer le rôle de victime. Si la réponse est positive, tu ne t'en libéreras jamais pour le restant de ta vie...»

## Journée mondiale des monuments et sites Le CICR appelle à la sauvegarde des « biens culturels »

Le 18 avril de chaque année, l'humanité célèbre la Journée internationale des monuments et sites. Dans un tweet, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a convié le mercredi dernier les acteurs du monde culturel et les populations à sauvegarder les sites et les monuments. Ce plaidoyer du CICR est en lien avec la politique de l'Unesco.

Cette journée a été instituée en 1983 et s'inscrit dans la politique de l'Unesco qui consiste à encourager les communautés à explorer le patrimoine culturel de l'humanité sous ses différentes formes et les aider à prendre conscience de l'importance de leur patrimoine culturel. La célébration de cette année est axée sur le thème «Le patrimoine pour les générations».

D'après le Conseil international des monuments et des sites (International Council

on Monuments and Sites, Icomos), le choix de cette thématique voudrait rappeler l'importance des échanges intergénérationnels en matière de sauvegarde et de promotion du patrimoine.

Ce thème vient à point nommé au moment où le monde culturel a du mal à se remettre de la disparition de plusieurs monuments ou sites archéologiques, lesquels sont pourtant des creusets de connaissances utiles à l'humanité entière. La piste des Caravanes non loin de Pointe-Noire

au Congo pourrait d'ici peu disparaître si la réhabilitation promise récemment par le ministère de la Culture ne se réalisait pas de sitôt.

Par conséquent, les générations futures perdront un repère non moins important lorsqu'il s'agira d'explorer l'esclavage en Afrique Centrale en général et au Congo en particulier.

En secourant les personnes dans les zones de conflit, le CICR est souvent témoin d'une vaste entreprise de liquidation des monuments et sites. Pour éviter que



Monument de l'indépendance

cette destruction des lieux historiques et de mémoires ne disparaissent, l'association internationale a fait appel à la sauvegarde des patrimoines en ces termes : «Attaquer

les biens culturels, monuments, musées et sites archéologiques, c'est attaquer notre identité, notre mémoire et notre avenir».

**Nadia Edodji (stagiaire)**

### Littérature

## Les livres de Chimamanda Ngozi Adichie habillés de wax

Une maison d'édition nigériane s'inspire des imprimés de Vlisco, géant hollandais du wax, pour le design des œuvres de Chimamanda Ngozi Adichie.

En octobre 2017, Narrative Landscape Press a obtenu les droits d'impression et de distribution – au Nigéria et dans toute l'Afrique de l'Ouest – des écrits de Chimamanda Ngozi Adichie. Et ce en lieu et place de Kachifo Limited, l'ancien distributeur des ouvrages de la romancière dans la région. Pour marquer le coup, l'éditrice Anwuli Ojogwu et l'écrivain Eghosa Imasuen, cofondateurs de la maison d'édition nigériane lancée mi-2016 à Lagos, ont choisi les imprimés wax du géant hollandais Vlisco pour habiller chacun des ouvrages.

«Chimamanda Ngozi Adichie est une romancière très attachée aux imprimés africains. Ses précédents éditeurs faisaient appel à des aquarellistes pour reproduire, sur les couvertures, des motifs d'inspiration wax. Il nous fallait quelque chose de spécial pour donner envie à nos potentiels clients de racheter des livres très populaires au Nigeria, tout le monde ou presque possédant au moins l'une de ses œuvres», explique

Eghosa Imasuen

#### Inspiration Vlisco

Gracieusement, l'entreprise hollandaise a donné l'autorisation au duo de choisir et de reproduire certains de ses imprimés. En contrepartie, le logo de la marque apparaît sur la page mentionnant les droits d'auteur, mais aussi sur la quatrième de couverture. Les trois romans de Chimamanda Ngozi Adichie (L'Hibiscus pourpre, L'Autre Moitié du soleil, Americanah), son recueil de nouvelles Autour de ton cou mais aussi ses essais, Chère Ijeawele et Nous sommes tous des féministes, ont chacun été imprimés en Inde, à hauteur de 5000 exemplaires.

« Les livres seront disponibles à compter du 20 mai 2018 dans les différentes librairies du pays et coûteront entre 3 et 6 dollars », affirme Eghosa Imasuen, qui se refuse néanmoins à révéler le montant global de l'opération.

#### Les motifs des tissus africains en vogue

Si la couleur latérite,

la représentation d'un masque africain, d'un baobab ou d'un coucher de soleil au-dessus de la savane ont longtemps été la norme pour les couvertures de romans de littérature africaine, il semble que le vent ait tourné. Déjà en 2001, la couverture de la réédition d'Une si longue lettre, de Mariama Bâ, dans la collection « Motifs » des Éditions du Rocher, empruntait ses dessins au bogolan malien.

Désormais, les motifs des tissus africains sont fréquemment privilégiés. C'est le cas au Nigeria avec la maison d'édition Ankara Press, spécialisée dans les romans sentimentaux. En France, on peut noter cette même tendance chez certains éditeurs. Comme Le Serpent à Plumes, avec des imprimés qui rappellent le pagne en wax: de L'Empire du mensonge, dernier roman de la Sénégalaise Aminata Sow Fall, à Si loin de ma vie, de la Burkinabè Monique Ilboudo, à paraître en mai prochain.

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

## Salon international de la créativité Le Mali est l'invité d'honneur de la 4ème édition

La capitale algérienne héberge la 4ème saison du Salon international de la créativité. L'évènement s'est ouvert, le 17 avril dernier. Des créateurs venus de douze pays africains participent au Salon, notamment, le Mali qui est à l'honneur.

Le salon accueille pour la première fois des créateurs et des troupes musicales de Tunisie, d'Égypte, du Maroc, du Bénin, du Sénégal, entre autres, dans le cadre d'un programme qui s'étalera sur cinq jours au Palais de la Culture.

Cet évènement culturel est l'initiative de l'Office national des droits d'auteurs (Onda, Algérie). Des établissements culturels publics comme l'Office Riad El-Feth (Oref), le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca) et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) participent à la manifestation, en plus d'associations culturelles et de maisons d'édition algériennes.

Au programme, il y aura des rencontres thématiques sur l'art, la littérature et les langues.

D'une part, l'écrivain franco-algérien Anouar Benmalek animera aux côtés de l'écrivain et conteur malien Ousmane Diarra une rencontre sur « Les langues anciennes dans la littérature », et d'autre part le plasticien algérien Hellal Zoubir devra mener aux côtés de l'écrivain et critique d'art ivoirien, Yacouba Konaté, une conférence sur le marché de l'art en Afrique.

Les questions des droits d'auteurs seront également passées en revue. Il est également prévu au programme des concerts de musiques de groupe algériens qui devront partager la scène du Palais de la Culture avec des troupes musicales venues d'Afrique sub-saharienne. Le prix « Miriam Makeba » de la créativité artistique sera décerné pour la première fois à Alger, le 14 septembre prochain, aux meilleurs créateurs africains, de toutes disciplines artistiques confondues.

**Nadia Edodji (Stagiaire)**

## Salubrité publique

# Opération «Togo propre» spéciale pour célébrer l'indépendance

**Dans le cadre de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance du Togo, le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales invite toute la population togolaise à une opération de salubrité publique ce samedi 21 avril 2018 de 6h à 8h.**

La journée «Togo propre» est devenue une vraie tradition pour beaucoup de Togolais depuis son institution. C'est avec plaisir et un fort engagement citoyen que des Togolais sortent avec balais, brouettes, houes, râtaux et autres outils pour rendre propres leurs différentes localités. La journée Togo propre de ce samedi s'annonce grandiose.

En effet, le ministre Payadowa BoukpeSSI, dans le cadre de la célébration de la fête

de l'indépendance de notre pays «invite tous les citoyens togolais et groupes organisés sur l'étendue du territoire national à prendre massivement part à l'opération Togo propre, fête de l'indépendance» en vue de procéder au nettoyage des villes et quartiers, des cantons et villages.

Le communiqué ajoute même que pendant le déroulement de l'opération, la circulation est interdite, à l'exception des interventions

d'équipes de secours et de sécurité pour la protection civile des populations. Signe que les autorités s'attendent à ce que la mobilisation soit générale.

C'est l'occasion pour les Togolais, surtout en cette période de célébration de l'accession du pays à la souveraineté internationale de démontrer leur amour pour la patrie, le patriotisme, le civisme, leur engagement pour le bien public et commun. Au-delà de tout, cette



**Togo propre**

opération de salubrité permet de préserver l'environnement, et par ricochet de nous protéger

contre les différentes pathologies liées à l'insalubrité.

**Edem Dadzie**

## Transports routiers et ferroviaires

# Innovations dans le processus d'immatriculation des engins au Togo

**La direction des Transports routiers et ferroviaires a organisé une conférence de presse, le mercredi 18 avril dernier à Lomé, pour expliquer le nouveau processus d'immatriculation au Togo.**

Cette conférence de presse a eu pour objectif de présenter les innovations en matière de prestations de la direction des Transports routiers et ferroviaires. Désormais, il est possible pour les Togolais de s'inscrire et d'avoir des résultats des examens de permis de conduire en ligne.

L'une des innovations

de la direction des Transports routiers est une application dénommée «DRTF Mobile» téléchargeable sur «Play store». DRTF Mobile permettra le suivi en temps réel du cheminement des dossiers envoyés à la direction des Transports. Cette réforme touche l'obtention des permis de conduire. Dans la droite

ligne de ses actions d'innovation, la direction des Transports routiers et ferroviaires procédera à un assainissement des auto-écoles grâce aux agréments qui leur seront délivrés.

Dans ses propos, M. Kokou Délato Agbokpè, directeur général des Transports routiers et ferroviaires, a décrit le processus



**Entrée de la direction du Transport routier et ferroviaire**

d'immatriculation des véhicules à partir de 4 roues, des vélomoteurs et le processus de mutation avant d'appeler à plus de vigilance, les propriétaires de véhicules qui s'octroient les services des prestataires que sont les transitaires.

Le processus

d'immatriculation tel que revu actuellement par les premiers responsables de la DRTF permettra de réduire considérablement les temps d'attente à 33 heures en moyenne. Elle permettra aussi la traçabilité et la rapidité dans la procédure.

**Justin A.**

## Le radicalisme comme stratégie de l'opposition

# L'autre obstacle à l'alternance politique au Togo

...d'une montagne, jusqu'à la fin des temps. Selon cette allégorie, le malin et rusé Sisyphe répète le même travail qui une fois arrivé à terme, recommence aussitôt...

Si en un demi-siècle de lutte au Togo, le peuple togolais n'a pas réussi à obtenir l'alternance politique, c'est peut-être à cause de la stratégie de son opposition basée sur le populisme, la contestation, le tout sous fond de radicalisme. Si aujourd'hui, la classe politique de l'opposition, la Coalition des 14 a au moins mûri sur le

plan tactique, elle n'a cependant pas changé de nature. Soit on est dans la dynamique de la lutte populaire et on marche dans les rues, soit l'on n'est plus opposant ou l'on fait partie des «achetés» du pouvoir. En effet, beaucoup de politiciens au Togo, à l'instar de Gilchrist Olympio ont été traités «d'achetés», une fois qu'ils ne conçoivent pas les choses de la même manière que les «radicaux». L'exemple de plus récent est celui de Gerry Taama du parti politique dénommé Nouvel engagement

togolais(Net)et les autres membres du mouvement des centristes traités de noms d'oiseaux.

Beaucoup avaient cru que les marches de contestation de la Coalition des 14 auraient eu raison du pouvoir dès ses débuts. Mais très tôt, les acteurs se sont rendu compte que la rue, malgré les appels à la résistance n'arrive pas à venir à bout du président de la République, comme ils l'espéraient. Un peu comme le mouvement Collectif Sauvons le Togo et autres qui ont battu les pavés de par le passé et qui ne sont arrivés à

rien, les marches de la C14 s'émeuvent peu à peu, à mesure que le temps passe.

La realpolitik Le radicalisme en politique a rarement abouti à des résultats probants. Les pays qui ont connu des alternances pacifiques - c'est ce que tous souhaitons - ont souvent une opposition maline et moins radicale. La lutte politique n'est pas faite que de contestations et discours radicaux. Le politique, le vrai, doit être habile et faire preuve de réalisme politique dans ses choix. La realpolitik,

est fondée, non pas sur des a priori idéologiques ou des jugements de valeur. Elle privilégie l'efficacité, le concret et le réalisme par rapport aux considérations de principe, d'éthique ou de morale. Elle évalue donc les rapports de force en présence et recherche avant tout l'intérêt national. L'opposition togolaise gagnerait beaucoup en s'inspirant de cette stratégie, si réellement elle veut aboutir à une alternance pacifique et construire une nation démocratique au Togo.

**Rachid Zakari**

**Suite de la page 3**



Accédez à **votre compte** en temps réel

Vivez une meilleure expérience du **E-Banking** sur tous vos supports de navigation internet.



**La Banque Autrement**  
www.corisbank.tg

